



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre des Communications
et des Médias

Luxembourg, le **13 AVR. 2021**

Personne en charge du dossier:
Tatiana ISNARD
☎ 247 - 82184

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2338 Luxembourg

REÇU

Par Alff Christian, 14:54, 13/04/2021

Objet: Réponse de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias à la question parlementaire urgente n° 4029 du 6 avril 2021 de Madame la Députée Lydia MUTSCH et de Monsieur le Député Mars DI BARTOLOMEO au sujet d'une fuite de données « Facebook »

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire urgente n° 4029 du 6 avril 2021.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre des Communications
et des Médias

Xavier BETTEL

Réponse de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias à la question parlementaire urgente n° 4029 du 6 avril 2021 de Madame la Députée Lydia MUTSCH et de Monsieur le Député Mars DI BARTOLOMEO au sujet d'une fuite de données Facebook

Les citoyens européens bénéficient d'un niveau élevé de protection des données personnelles, renforcé depuis l'entrée en application du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Dans ce cadre, il appartient, au premier titre, aux responsables du traitement de mettre en place les conditions pour prévenir de telles fuites de données, et d'agir quand elles arrivent. Il appartient ensuite aux autorités de contrôle indépendantes d'enquêter, sachant que le RGPD met en place un mécanisme de coopération, désignant notamment un chef de file, quand la fuite de données dépasse le cadre national.

L'autorité de contrôle luxembourgeoise, la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), a confirmé que le mécanisme de coopération européen est activé et que le chef de file européen pour ce dossier est son homologue irlandaise, la Data Protection Commission (DPC). Les deux autorités échangent actuellement des informations, pour clarifier la situation pour les utilisateurs luxembourgeois. L'hypothèse de travail actuelle est que 188.201 comptes luxembourgeois seraient impliqués, mais que des analyses sont en cours pour éventuellement confirmer ce chiffre. La question de l'information individuelle des utilisateurs concernés est en cours de clarification par l'autorité chef de file.

La CNPD a mené différents entretiens avec la presse et a formulé une déclaration qui comprend un ensemble de recommandations, parmi lesquelles il convient d'être particulièrement attentif aux potentielles attaques de phishing et de naviguer soi-même vers le site de Facebook pour se connecter, plutôt que de suivre un lien externe. Cette déclaration est disponible en ligne :

<https://cnpd.public.lu/fr/actualites/national/2021/04/facebook-leak.html>

Par ailleurs, le Computer Incident Response Center Luxembourg (CIRCL), qui fait partie de SECURITYMADEIN.LU, a aussi formulé des recommandations qui appellent notamment à la prudence quand on reçoit un message SMS ou un appel suspicieux et dans ce cas de ne pas révéler d'informations personnelles ou de donner suite à des demandes d'authentification dans le cadre d'un appel. Ces recommandations sont disponibles en ligne : <https://www.circl.lu/pub/tr-62/>

Enfin, l'initiative gouvernementale BEE SECURE propose des solutions concrètes pour que les utilisateurs, en général, puissent protéger leurs données à titre préventif et se prémunir d'une fuite ou d'un vol de données : <https://www.bee-secure.lu/fr/sujets/mes-donnees-et-moi/> ainsi qu'un guide proposant des actions quotidiennes pour (re-)prendre le contrôle de ses données et limiter les traces que l'on laisse sur internet : <https://www.bee-secure.lu/fr/publication/kit-data-detox/> .